

Vade-mecum de l'Organisateur de course et de cours

Bonjour !

Comme vous l'avez peut-être appris, je succède à Florence Tanner au secrétariat de la commission des courses. Oui, un homme, à ce poste, pour une fois, n'est pas coutume. D'entente avec Jean-Claude Lanz, j'ai l'intention d'accentuer et de généraliser l'usage de notre site Web pour l'organisation des courses et cours, comptes-rendus, récits de courses/cours et images, paiements des chefs de course, info générales. Presque tous les chefs de course, à l'exception de quelques cas rares, ont une liaison à Internet et ont une adresse e-mail. Par conséquent, je pense qu'il est alors opportun d'œuvrer pour la généralisation de l'usage de notre site pour ce genre de communication. Cela n'ira pas sans peine. C'est pourquoi je demande à chacun, chefs de course/cours et participants de faire un effort dans le même sens, de tirer à la même corde en quelque sorte. Et je suis sûr que d'ici une année, tout le monde sera heureux de se retrouver sur notre site. Le nôtre, le vôtre.

Afin de vous faciliter la tâche, j'ai préparé un vade-mecum, un aide mémoire en quelque sorte, pour rappeler à nous toutes et tous les principales étapes à effectuer pour mener à bien une course ou un cours de A à Z, sur le plan administratif, en respectant les exigences requises pour cette mission.

Etape 1 : avant la course/cours

4 à 6 semaines avant sa course/son cours, (mais au maximum 10 jours avant la date limite de remise des articles pour impression dans le bulletin mensuel) l'organisateur s'assure que la description de sa course sur le site Internet (rubrique « détail » du programme des courses) est complète, avec lieu de rendez-vous, horaire, itinéraire, difficulté et une estimation du prix ou envoie au secrétaire, Pascal Bonvin, pascal.bonvin@petroplus.biz les informations nécessaires.

L'organisateur a également le devoir de prendre connaissance des documents suivants, tous disponibles sous la rubrique « **Documentation** » :

- Fiche *ORG* pour les organisateurs de courses
- Planification / Préparation de courses en Hiver

Il est vivement conseillé de prendre également connaissance, sous la même rubrique, du document «*Position Juridique du Chef de Course* ».

Après vérification, le secrétaire fait suivre à Ruedi Meier les informations nécessaires pour parution officielle dans le bulletin mensuel.

Remarque : l'ALFA ne doit pas remplir de feuille de préparation de course/cours

Etape 2 : pendant la course/le cours

Durant la course/le cours, l'organisateur a l'obligation de demander à un participant de faire le récit de course. Ce récit est transmis à l'organisateur qui le copie sous la rubrique « **récit** ». S'il le désire l'organisateur ou un participant a également la possibilité d'ajouter des photos sous la rubrique « **photos** » du programme des courses. Il peut relier l'album photos à la course.

Etape 3 : la course/le cours a eu lieu

Dans la semaine qui suit la course/le cours, l'organisateur remplit la rubrique « **rapport** » du programme des courses/cours de notre site Web. Ne pas oublier de mentionner le nom de chaque participant en plus des autres renseignements demandés. Le secrétaire vérifie la teneur de chacun des rapports de course/cours avant son approbation définitive. Un mois après son édition par l'organisateur de course/cours, celui-ci ne peut plus le modifier.

Pour rappel, l'organisateur a droit au remboursement des frais de voyage (train , voiture, remontée mécanique) et de nuitée. Les repas ne sont pas remboursables.

Le co-organisateur n'a droit à aucun défraiement.

Remarque : l'ALFA doit également renvoyer le rapport de course/cours.

Etape 4 : Paiement des frais

Environ 3 x/an le secrétaire organise les paiements des organisateurs via les coordonnées bancaires qu'ils ont indiquées sur leur rapport de course/cours. Les versements sont exécutés par notre responsable des finances, M. René Miorini.

Pour les cours, les frais de l'organisateur sont à envoyer directement à Jean-Claude Lanz, par e-mail.

Remarque générale : Le secrétaire n'hésitera pas rappeler par e-mail ou téléphone les retardataires ou celles ou ceux qui ne remplissent pas complètement leur document

N'OUBLIEZ PAS : CE SITE EST VIVANT GRACE A NOUS

TOUS ET POUR NOUS TOUS.

MERCI DE L'EFFORT CONSENTI PAR CHACUN

P.Bonvin
Secrétaire commission des courses
1 janvier 2005
Dernière version : 8 juin 2005

